Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Prudhomme et dommage et interet !

Par Kas

Bonjour, es que en Prudhomme on peut avoir des dommage et interet ? hors pénal ?
Merci

Par Kas

Up

Par morobar

Bonjour,
C'est le seul intérêt d'ester devant le conseil des prudhommes, que de se voir allouer des dommages et intérêts.
Sinon pourquoi trainer un employeur en justice ?
Par ailleurs le pénal ne tient plus le civil en l'état et vous pouvez donc mener des actions de front.

Par Kas

morobar je vous remercie pour votre réponse